



**Bulletin de la DOCUMENTATION
ECOLOGIQUE VOIRONNAISE pour
 L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT
 ET L'ECOLOGIE DANS LE MONDE**

Editorial : Tu es un ancien si tu as survécu à la vache folle, à la grippe aviaire, au chikungunya, au zika, à la dengue, à l'ébola, au SRAS et que tu attends le Coronavirus en buvant une certaine bière qu'aimait beaucoup le président Chirac. Mais elle s'appelait comment déjà cette bière ?

Sommaire :

- page 2 - Abeilles (suite)
- page 3 - Effet de serre (suite)
- page 4 - Nicolas Hulot (suite)
- page 5 – Centrale nucléaire de Fessenheim (suite)
- page 6 – Le Pangolin, un animal cuirassé



Documentation Ecologique
 Voironnaise
 32-34 rue Vaucanson Rez-de-
 chaussée
 38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous au
 06 25 25 52 29 (sans répondeur)
 utiliser de préférence le mail
 gaby.rajon@gmail.com



ABEILLES

4 - apparition de l'insecticide Cruiser (suite)



6 août 2009..... En Grande-Bretagne, on incite les citoyens à adopter des abeilles. Avoir une ruche sur son balcon, c'est l'assurance de récolter 50 pots de miel en un été et d'enrayer la chute du nombre des abeilles britanniques. Moins 10 à 15% en un an, des chiffres qui inquiètent «Natural England», l'agence publique qui conseille le gouvernement sur les questions d'environnement. La solution envisagée est d'encourager les citoyens à installer des ruches dans leur jardin et sur les balcons. Adopter des abeilles, un engagement peu contraignant qui demande moins d'une heure d'entretien par semaine et qui est surtout ludique. C'est un très bon exemple montrant combien il est facile d'avoir un peu de nature à sa porte.

29 août 2009..... De nouveaux locataires ont pris possession du château de Versailles, de l'Opéra de Lille et d'encore bien d'autres édifices en France : les abeilles. En ville, ces insectes trouvent tout ce qu'il faut pour se nourrir. Une myriade de fleurs et d'arbres s'offre à elles, au contraire de la campagne où le paysage n'est fait que de champs uniformes qui se succèdent les uns aux autres. La pollution des villes n'est pourtant pas idéale, mais il n'y a pas d'insecticides,

pas d'engrais, pas de fongicides en tout genre. Le taux de mortalité des abeilles est de 30% en ville, pour 50% en campagne. Au Grand Palais à Paris, on a installé deux ruches contenant chacune environ 80 000 abeilles en été et il est prévu d'en rajouter trois. Les miels tirés de ces lieux connus sont parmi les plus chers au monde.

15-20 septembre 2009..... Pour la première fois, un consensus émerge dans le monde scientifique et apicole sur les causes des surmortalités qui affectent les abeilles de la plupart des continents. Un congrès Apimondia réunit à Montpellier 500 scientifiques spécialistes des abeilles et 10 000 participants. Après plusieurs années de recherche infructueuse du tueur patenté de l'abeille, la théorie de facteurs multiples qui agirait séparément mais aussi combinerait leurs forces l'emporte. C'est désormais l'axe de recherche privilégié. Et pendant ce temps-là, l'hécatombe continue.

22 décembre 2009..... Le Haut Conseil des biotechnologies (HCB) estime, dans un avis rendu ce jour, que le maïs transgénique MON 810, commercialisé par Monsanto, présente plus d'inconvénients que d'avantages. Le HCB avait été saisi par le gouvernement d'une demande sur l'éventuelle autorisation de ce maïs, interdit de culture en France, depuis 2008. Les risques de dissémination, les incertitudes concernant les effets sur les abeilles et les animaux d'élevage, les surcoûts, le manque d'études sérieuses, font pencher la balance du côté des défenseurs de l'environnement qui demande une interdiction définitive.

16 janvier 2010..... Un apiculteur obtient gain de cause devant la justice : Selon le procureur, c'est une des premières fois qu'un apiculteur reçoit un dédommagement pour la mort de ses abeilles, à la suite de l'utilisation inopportune de produits phytosanitaires par un voisin. À Avranches, un arboriculteur devra payer une amende de 1000 euros dont 500 avec sursis. Il devra aussi verser 7500 euros de dommages et intérêts et 500 pour frais de justice à l'apiculteur. L'association de protection de l'environnement «Manche nature » recevra une indemnisation.

23 janvier 2010..... A l'initiative du gouvernement français, des fleurs vont être plantées sur plus de 250 km d'accotements routiers, afin d'offrir aux abeilles, dont les populations déclinent, de nouvelles ressources alimentaires. L'initiative pourrait être étendue à l'ensemble du réseau routier.

26 janvier 2010..... Sous le haut patronage de Nicolas Sarkozy, Jacques Remiller, député de l'Isère et maire de Vienne, préside aujourd'hui un grand colloque à l'Assemblée nationale aux côtés de plusieurs parlementaires et spécialistes. Intitulée «Faisons une fleur aux abeilles », cette rencontre doit permettre de trouver des solutions à la disparition massive de milliards d'abeilles pourtant indispensables à l'équilibre de l'écosystème.

24 février 2010..... Dénonçant une mascarade, les apiculteurs de la confédération paysanne et de la fédération française des apiculteurs professionnels (FFAP) annoncent qu'ils quittent le comité de suivi du Cruiser, insecticide controversé, dont l'autorisation a été renouvelée pour un an en décembre 2009.

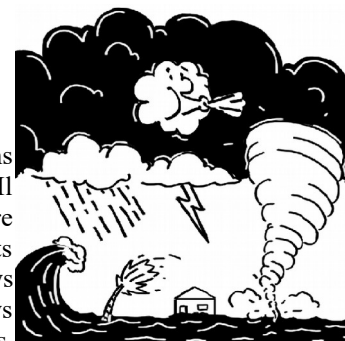
27 avril 2010..... Le Comité scientifique du Haut conseil des biotechnologies (HCB) donne un avis favorable, sous conditions, à la culture du maïs transgénique Bt11. Cet OGM, qui est actuellement non autorisé en Europe, sait résister à l'insecte pyrale et tolère les herbicides non sélectifs. Son aval est soumis à la vérification que cette semence ne favorisera pas le recours aux herbicides, ainsi qu'à la mise en place de zones refuges pour les cultures sans OGM ni insecticides. Le comité économique, éthique et social du HCB est plus réservé : il note que d'autres méthodes de lutte contre les ravageurs existent et il souligne des incertitudes quant aux éventuels effets sublétaux à long terme sur les abeilles, les insectes pollinisateurs et les animaux d'élevage. La mise en culture du Bt11 relève d'une décision du conseil des ministres européens.

(suite au n°27)

Info DEV : Il est toujours appréciable d'avoir de nouveaux lecteurs pour ce bulletin. Envoyez-moi par mail les adresses électroniques à fournir (gratuitement toujours)

EFFET DE SERRE

CH9 - SUITES DE LA CONFERENCE DE KYOTO - CONFERENCE DE BUENOS AIRES COP4



- 2 novembre 1998..... Ouverture à Buenos Aires de la quatrième session de la convention des Nations unies (COP4) sur les changements climatiques, en présence des représentants de 161 pays. Il s'agit de mettre en œuvre le protocole de Kyoto, adopté en décembre 1997, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre qui provoquent le réchauffement de la planète. Les débats vont opposer principalement les Etats-Unis, qui n'ont pas signé le protocole de Kyoto, aux pays en développement. Les premiers exigent des seconds qu'ils s'engagent, tout comme les pays développés, à réduire leurs émissions de gaz nocifs, bien qu'ils en produisent beaucoup moins. Washington défend ainsi le principe de la mise en place d'un marché mondial des droits d'émission de gaz qui leur permettrait d'acheter leurs droits aux pays moins pollués. Les pays en développement réclament le transfert des technologies propres. Quant aux Européens, ils restent favorables à l'adoption dans chaque pays de mesures contraignantes. La session se terminera le 14 novembre.
- 5 novembre 1998..... Dominique Voynet, ministre de l'environnement, demande à Lyon, au salon Pollutec, à l'industrie automobile et aux autres secteurs industriels concernés de développer des stratégies offensives pour lutter contre l'effet de serre.
- 6 novembre 1998..... Les Verts soutiennent la position que l'Europe défend à la conférence de Buenos-Aires sur les changements climatiques : l'obligation, pour chacun des pays signataires de l'accord de Kyoto, de réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Il y va de la survie de la planète. Le Japon et les Etats-Unis bloquent la conférence en tentant d'imposer les permis de polluer sans contrainte de réduction de leurs émissions domestiques. Qu'importe aux Etats-Unis et au Japon les milliers de morts et les millions de sans-abri, les cultures dévastées, les épidémies et les famines après les cyclones ou les vastes incendies dans le Tiers-monde. Il n'y a pas de petits profits et il est moins onéreux d'économiser une tonne de CO2 dans un pays peu développé que de l'économiser chez soi. Alors, Etats-Unis et Japon ratiocinent sur la meilleure façon de tirer leur épingle du jeu pendant que d'autres pays sont dans l'œil du cyclone.
- 9-13 novembre 1998..... 450 experts de 27 pays sont réunis à Guayaquil en Equateur, sous l'égide de l'ONU, pour faire un premier bilan des dégâts provoqués par le phénomène El Nino qui a sévi d'avril 1997 à juin 1998 sur de nombreux points de la planète. Celui-ci a dépassé, par la violence des inondations et des incendies qu'il a provoqué, le record enregistré en 1982-1983. On évalue cet épisode à 21 700 morts, 5 millions de sans-abri et 200 milliards de francs de dégâts. En dépit des progrès techniques, aucun modèle ne sait prévoir encore l'arrivée et la virulence de ce phénomène. Mais des études sont en cours...
- 12 novembre 1998..... Les Etats-Unis signent enfin le protocole de Kyoto. Ils s'engagent à réduire leurs émissions de dioxyde de carbone de 7% entre 2008 et 2012. C'est le 60ème pays à signer ce protocole. Toutefois, Washington subordonne la soumission du texte au Sénat pour ratification aux efforts des pays en développement.
- 14 novembre 1998..... **Echec de la conférence mondiale sur le climat** en Argentine: Réunis depuis deux semaines à Buenos Aires, les délégués de 161 pays représentés se séparent en adoptant un texte qui repousse à plus tard les décisions à prendre. Les débats ont porté sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les Etats-Unis souhaitent un engagement sur ce point des pays en voie de développement et la création d'un marché des droits de pollution (les pays pollués pourraient vendre leurs quotas de pollution à des pays émettant beaucoup de gaz) et refusent tout compromis. Les Européens militent, pour leur part, en faveur d'une obligation, pour les pays développés, de prendre chacun des mesures visant à la réduction de leurs émissions. Les Américains, qui ne veulent pas brider leur industrie ni modifier leur mode de vie, refusent de s'engager sur les réductions. Les pays en voie de développement, qui craignent de ne pas avoir les moyens de limiter leurs propres pollutions, refusent eux aussi de s'engager si les pays développés ne font rien en ce domaine. La situation est donc complètement bloquée. Le texte se borne à lister les sujets devant faire l'objet des débats lors des prochaines conférences internationales. Pour la première fois, des députés français ont fait le déplacement dont Marie-Hélène Aubert pour les Verts.
- 27 novembre 1998..... Le Premier ministre Lionel Jospin réunit un comité interministériel sur l'effet de serre afin de mettre en œuvre le programme de réduction des émissions de CO2 en France. Un groupe d'experts vient de rendre publique l'évaluation des conséquences du changement climatique dans le pays. Les changements prévisibles d'ici à 2100 sur les cultures, les forêts et la santé humaine sont parfois inquiétants mais rarement dramatiques. On prévoit en France un accroissement de un à deux degrés de température en moyenne, une hausse des précipitations de 20% en hiver, une baisse de 15% en été, avec des périodes de sécheresse plus longues et plus intenses, ce qui se traduirait pour les sols à une diminution de 5 à 10% de l'humidité nécessaire pour la végétation. Ainsi, les arbres et les cultures devraient pousser plus vite, les espèces remonter plus au nord de leurs installations actuelles et le cycle des cultures s'écourter. L'hiver, moins froid, deviendrait moins meurtrier pour les humains, mais l'été, plus défavorable à la santé, par une recrudescence des maladies dues à la chaleur ou aux affections respiratoires, deviendrait plus risqué pour la santé. L'arrivée d'insectes nouveaux dans le sud, comme les moustiques, va probablement entraîner aussi de nouvelles maladies. Enfin, le relèvement du niveau des mers devrait rendre le littoral plus vulnérable et fragiliser les espaces sensibles, l'enneigement montagnard devrait se réduire, tout cela demandant une forte adaptation de l'industrie touristique.

(suite au numéro 27)

NICOLAS HULOT

ch5 – Syndrome du Titanic (suite)

21 février 2011..... Eva Joly est en campagne auprès des paysans dans le Loir-et-Cher. La députée européenne est venue soutenir les candidats d'Europe écologie les Verts aux élections cantonales de mars. "C'est important de montrer que, dans les conseils généraux, on peut commencer la conversion écologique de l'économie par des mesures favorisant le bio dans les cantines ou le chauffage alternatif dans les collèges " explique celle qui veut porter les couleurs de l'écologie à l'élection présidentielle. Dans cette région agricole, où voisinent les grandes étendues céréalières et les petits élevages, Eva Joly parle des agriculteurs qui ne peuvent plus vivre de leur activité, citant le nombre d'exploitants vivant du revenu de la solidarité active (RSA) dans la région. Elle continue : "ce sont les agriculteurs qui nous nourrissent, pas la grande distribution. Il faut qu'ils reprennent le pouvoir en revenant à des circuits courts ". Plus loin, dans les serres d'une association produisant du maraîchage bio, elle vante les mérites des associations pour le maintien de l'agriculteur paysanne (AMAP). La candidate trace sa route et jure qu'elle ne s'effacera pas. Les candidats aux cantonales qu'elle est venue soutenir rejettent unanimement une candidature Hulot car il fait fuir les militants de gauche. En tout cas, s'il est désigné, ils ne feront pas campagne pour lui.



6 – Hulot aux primaires écologistes

26 février 2011..... Le voile se lève sur la candidature de Nicolas Hulot, même s'il n'a encore rien dit. Ses proches donnent tous les signes que sa décision de concourir pour l'investiture des écologistes pour 2012 est prise. Mais Hulot veut auparavant régler le devenir de l'équipe de son émission de télévision "Ushuaia " et l'avenir de sa fondation. Les négociations avec la direction de TF1 n'ont pas encore abouti. Plusieurs grosses sponsors de la fondation Hulot ont aussi fait savoir qu'il ne souhaitait pas rester (TF1, L'Oréal et EDF). Nicolas Hulot est en négociation avec d'autres mécènes pour remplacer les partants. Pour l'instant, il ne lui est pas facile d'entrer en campagne. Hulot est persuadé qu'il peut faire passer son projet de représenter l'écologie comme réponse à la crise sociale de la même manière qu'il avait réussi à imposer la thématique de l'urgence écologique avec le Pacte. De son côté, Cécile Duflot a discuté avec Eva Joly et Nicolas Hulot au début de la semaine pour peaufiner les détails de la compétition. Selon des sondages, il apparaît que l'électorat de Joly est plus à gauche que celui de Hulot qui mord sur les centristes et les jeunes.

Mars 2011..... Le journaliste Fabrice Nicolino fait paraître «**Qui a tué l'écologie ?** " Il décrit ce qu'est devenu, d'après lui, le mouvement écologiste. Celui des salons dorés, des petits-fours, des photos de groupe devant les palais officiels. Le livre fait mal parce qu'il révèle les histoires, les coulisses. On n'y découvre Anton Rupert, un des véritables fondateurs du WWF international. L'acte d'accusation vise "la bande des quatre (associations)" qui s'est laissé abuser par les Sarkozy, Jean-Louis Borloo et Nathalie Kosciusko-Morizet. Ces quatre associations (WWF, Greenpeace, fondation Nicolas Hulot et FNE) sont différentes, mais au total leur bilan est désastreux. Elles clament que la planète est en perdition, mais préfèrent se compromettre avec l'État français. Nicolino appelle à un sursaut historique pour faire face à la crise écologique qui arrive, qui est déjà là.

2 avril 2011..... Nicolas Hulot, l'animateur de TF1, va déclarer sa candidature à la primaire écologiste dans la semaine du 11 avril. Le créateur d'"Ushuaia " est revenu de son dernier tournage pour TF1 en Colombie. Il a terminé ses consultations, bouclé son départ de sa Fondation en bichonnant ses sponsors. Son directeur de campagne sera Jean-Paul Besset. La campagne sera axée sur l'urgence écologique et ses solutions. Le conseil fédéral d'EELV décidera le 3 avril les modalités de l'élection primaire (par Internet ou par courrier, ouvert à qui ?, et surtout à quelle date). L'animateur de TF1 a un avantage indéniable : sa popularité télévisuelle, son engagement politique à gauche qui lui permet de mordre à droite et au centre. Pour sa part, Eva Joly aura plus de difficultés car elle s'affirme d'emblée de gauche et fait campagne pour une République exemplaire mêlant aspiration à l'égalité et lutte contre la corruption.

3 avril 2011..... Conseil fédéral d'EELV : Il doit fixer le calendrier et l'organisation des primaires. Les délégués votent à plus de 57% pour une primaire fin juin par courrier. Ce choix n'est pas apprécié par les soutiens de Hulot qui auraient préféré septembre. En même temps, les crispations apparaissent : une tribune signée Cohn-Bendit et Bové dans "Libération " où les deux hommes jugent Europe Ecologie Les Verts en grand danger. Critiquant la gestion de l'appareil par les Verts historiques, ils estiment, à deux mois du congrès de la Rochelle, en juin, que les projets nouveaux se heurtent aux anciennes ambitions et les conflits individuels menacent de l'emporter sur le combat commun. Yves Contassot réagit à propos de Daniel Cohn-Bendit : "il n'est pas très clair dans sa position si ce n'est de râler contre le parti ". De son côté, Cécile Duflot se montre ferme en annonçant qu'elle sera candidate à sa propre succession au poste de secrétaire national. Elle souhaite par ailleurs que le rassemblement envisage l'élection présidentielle en mode doux et que le parti tranche en douceur entre Eva Joly et Nicolas Hulot.

3 avril 2011..... Un sondage Ifop donne Nicolas Hulot préféré par 60% des Français pour représenter EELV à l'élection présidentielle, tandis que Eva Joly ne recueille que 28 % des soutiens.

8 avril 2011..... Selon le député Yves Cochet, qui le soutient, Nicolas Hulot devrait annoncer sa candidature à la présidentielle le 13 avril. Il s'adressera à tous les Français, mais ça ne se fera pas en dehors d'Europe Ecologie Les Verts. Des proches d'Eva Joly plaignent de leur côté pour une primaire de EELV ouverte au-delà du cercle des adhérents et des coopérateurs. (suite au numéro 27)

FESSENHEIM**ch3-Vieille centrale de 30 ans (été 2009) (suite)**

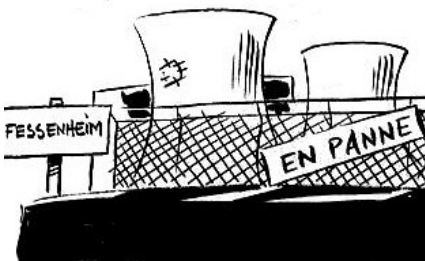
24 août 2010..... Un rejet involontaire de 50 m³ d'effluents gazeux radioactifs se produit au centre nucléaire de Fessenheim. Durant une opération de vidange d'un réservoir vers un autre, l'ouverture involontaire d'un robinet initie la dépressurisation d'un réservoir vers l'atmosphère via une cheminée équipée de filtres. Ces effluents n'ont pas été contrôlés préalablement au rejet pour s'assurer de leur décroissance radioactive. L'évaluation a posteriori par l'exploitant montre que ce rejet ponctuel est très inférieur à la limite annuelle fixée par la réglementation. Par ailleurs, les seuils d'alarme des systèmes de mesure de radioactivité n'ont pas été atteints. Cet événement n'a donc pas eu de conséquences environnementales (?) et ce rejet n'a pas été classé sur l'échelle INES.

24 août 2010..... Un rejet involontaire de 50 m³ d'effluents gazeux radioactifs se produit au centre nucléaire de Fessenheim. Durant une opération de vidange d'un réservoir vers un autre, l'ouverture involontaire d'un robinet initie la dépressurisation d'un réservoir vers l'atmosphère via une cheminée équipée de filtres. Ces effluents n'ont pas été contrôlés préalablement au rejet pour s'assurer de leur décroissance radioactive. L'évaluation a posteriori par l'exploitant montre que ce rejet ponctuel est très inférieur à la limite annuelle fixée par la réglementation. Par ailleurs, les seuils d'alarme des systèmes de mesure de radioactivité n'ont pas été atteints. Cet événement n'a donc pas eu de conséquences environnementales (?) et ce rejet n'a pas été classé sur l'échelle INES.

ch4 – Après Fukushima (12 mars 2011)

17 mars 2011..... Les salariés et les riverains de la centrale nucléaire de Fessenheim (Alsace) reconnaissent qu'il y aura un «après Fukushima ». Mais la question de l'après-Fessenheim, elle, ne se pose pas, hormis les opposants à la centrale qui réclament sa fermeture. «J'estime qu'en France, la sécurité est assurée » dit une institutrice à quelques kilomètres du site de la centrale, «des exercices sont souvent réalisés, beaucoup de parents travaillent à la centrale et connaissent les choses ». Une collègue redoute, elle, le nuage qui pourrait venir du Japon. Une commerçante se sent quand même interpellée : «J'ai regardé la carte et le cercle rouge délimitant les communes évacuées en cas d'accident (une cinquantaine dans un rayon de vingt kilomètres). Je n'y construirai pas notre maison pour la retraite ». Et elle s'inquiète de la panne déjà ancienne de la sirène du village. Les salariés de la centrale se montrent plutôt sereins, tandis que les retraités du site disent «on sait que c'est une activité à risque, on se souvient de Tchernobyl ». Les 900 personnes qui travaillent à la centrale suivent attentivement les événements japonais. Les militants antinucléaires trouvent l'occasion de faire avancer leur cause et rappellent une fois de plus que Fessenheim est construite en zone sismique, en contrebas d'un canal et que la centrale est vieille. Ils savent que la centrale inonde financièrement les communes riveraines et que, quand viennent les questions dérangeantes, EDF achète une ou deux pages de publicité dans la presse locale.

20 mars 2011..... Une manifestation antinucléaire rassemble près de 10 000 personnes près de la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin), dont les écologistes demandent la fermeture immédiate. Le réseau « Sortir du nucléaire » et une soixantaine d'organisations, qui avaient appelé à une journée de solidarité avec le peuple japonais, réclament un désengagement du nucléaire et un débat démocratique sur les choix énergétiques de la France. Des rassemblements ont aussi lieu à Paris, où l'on compte un millier de manifestants selon la police, et aussi en province.



25 mars 2011..... Le conseil général de Franche-Comté vote une motion réclamant la fermeture immédiate de la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin). Neuf élus, dont sept de EELV, ont voté pour, quatre ont voté contre et vingt-cinq se sont abstenus. L'Autorité de sûreté nucléaire doit bientôt se prononcer sur l'éventuelle prolongation de cette vieille centrale.

3 avril 2011..... Centrale nucléaire de Fessenheim (Alsace), alors que le réacteur n°1 de la centrale était dans une phase de montée en puissance après une opération de maintenance, un système de protection automatique a provoqué l'arrêt du réacteur à la suite d'une erreur de pilotage. Plusieurs systèmes de protection ont pour rôle d'arrêter le réacteur automatiquement dès que celui-ci sort de son domaine de fonctionnement autorisé. Ils garantissent ainsi le maintien de l'installation dans des conditions de fonctionnement sûres prévues à la conception. Le 3 avril 2011, l'exploitant a procédé à la montée en puissance du réacteur, suite à une opération de maintenance qui avait nécessité d'abaisser la puissance à 60%. Au cours de cette phase de montée en puissance, l'équipe de conduite a procédé à l'ajustement de la concentration en bore du circuit primaire. Cet ajustement se fait habituellement à partir d'un outil informatique d'aide au pilotage du réacteur, qui a connu une défaillance à ce moment. L'exploitant a tenté de poursuivre la montée en puissance sans cet outil. Les paramètres de conduite sont alors sortis du domaine de fonctionnement autorisé et un système de protection a automatiquement provoqué l'arrêt du réacteur. Cet événement n'a pas eu de conséquence sur l'installation, les travailleurs ni l'environnement. Toutefois, l'équipe de conduite n'ayant pas identifié lors de cette phase d'exploitation le risque de sortie du domaine de fonctionnement, l'événement a été classé au niveau 1 de l'échelle internationale des événements nucléaires INES.

Le Pangolin, un animal cuirassé

Le pangolin est un mammifère de mœurs nocturne, recouvert d'écailles, vivant dans les forêts tropicales et équatoriales d'Afrique et d'Asie. Il se nourrit essentiellement de fourmis et de termites. Il s'agit d'un animal sauvage très protégé, au bord de l'extinction, qui fait l'objet d'un braconnage important à destination du marché des médecines traditionnelles du sud-est asiatique. En cas de danger, il rabat sa tête entre ses pattes antérieures et s'enroule sur lui-même. On a observé récemment qu'il est porteur de coronavirus. Cet animal aurait pu servir d'animal réservoir entre la chauve-souris et l'homme pour la transmission des virus grippaux.



18 juin 2017..... En Malaisie, saisie d'écailles de pangolins. Pres de 400 kg d'écailles de pangolins, estimées à 1 million d'euros environ, ont été confisquées à l'aéroport de Kuala Lumpur, a annoncé la douane malaisienne, qui a procédé à la deuxième saisie en un semaine de ce petit mammifère protégé, très prisé sur le marché noir.

13 février 2019..... Malaisie : Saisie record de pangolins, le mammifère prisé pour ses écailles. Les autorités malaisiennes ont saisi près de 30 tonnes de pangolin, un mammifère dont le commerce est interdit. Quelque 1800 boîtes de pangolin congelé dans trois containers réfrigérés, 572 autres pangolins congelés, 61 pangolins vivants en cage et 361 kilos d'écailles de pangolins ont été mis au jour dans une usine sur l'île de Bornéo. Ce petit fourmilier à longue queue est une espèce protégée, et le seul mammifère recouvert d'écailles. Celles-ci sont très prisées en Chine et au Vietnam où elles sont considérées comme un remède à de multiples affections tandis que la viande des pangolins est recherchée par les gourmets.

31 juillet 2019..... Des pangolins (mammifère protégé) retrouvés dans un bus au Vietnam : Une trentaine de pangolins vivants ont été découverts «déshydratés et faibles » dans un bus au Vietnam, où cet animal menacé est prisé pour sa chair et ses écailles. C'est la police vietnamienne qui a saisi les animaux braconnés et entassés dans ce bus dans la province de Ha Tinh (centre). Le conducteur et sa femme, soupçonnés d'avoir illégalement sorti ces insectivores du Laos voisin, ont été arrêtés. Les pangolins étaient placés dans des sacs individuels et entassés dans une caisse.

4 septembre 2019..... Le gouvernement chinois vient d'annoncer l'arrêt de la prise en charge par l'assurance maladie des médicaments traditionnels à base d'écailles de pangolin. Mammifère le plus victime de trafics sur la planète, le pangolin bénéficie d'une protection nationale de 2e classe en Chine et du niveau de protection le plus élevé défini par la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) interdisant le commerce international de l'ensemble des 8 espèces de pangolin. Malgré cela, cet animal est l'objet de toutes les convoitises car ses écailles sont présumées guérir certaines maladies. Elles sont aujourd'hui commercialisées par plus de 200 laboratoires pharmaceutiques. Ce sont ainsi des centaines de milliers de pangolins qui périssent chaque année. S'il ne s'agit pas d'une interdiction totale du commerce intérieur chinois, c'est un premier pas vers la conservation et la protection de l'espèce. Cette nouvelle mesure prendra effet au 1er janvier 2020. Le gouvernement chinois envisage également de supprimer d'autres médecines dérivées de la faune: tortues, hippocampes, coraux, etc.

9 février 2020..... Coronavirus et pangolin : De nouvelles données suggèrent que le mammifère pangolin a pu être l'hôte du virus (qui sévit en Chine) entre la chauve-souris et l'homme. Mais elles restent à confirmer. Le pangolin, mammifère couvert d'écailles, est considéré en Chine comme un mets de choix et une source de médicaments traditionnels. A-t-il été un hôte intermédiaire du nouveau coronavirus 2019-nCoV, facilitant son passage de la chauve-souris à l'homme ? C'est l'hypothèse avancée par des chercheurs de l'université d'agriculture de Chine du Sud. Après avoir testé plus de 1000 échantillons d'animaux sauvages, ils ont découvert que les séquences du génome des virus trouvés sur les pangolins étaient identiques à 99% à celles des coronavirus, a rapporté, le 7 février, Chine nouvelle, l'agence de presse officielle. Pour l'heure, les détails de ces travaux n'ont pas été rendus publics, et cette hypothèse doit être prise avec prudence: au début de l'épidémie, un serpent avait été suspecté d'avoir servi d'hôte intermédiaire, avant qu'un démenti soit apporté par d'autres analyses génétiques. Une étude parue en 2019 dans la revue Viroses apporte cependant un certain crédit à la piste du pangolin: une équipe de chercheurs cantonnais avait alors décrit comment une analyse métagénomique avait mis en évidence la présence de nombreux virus, dont des coronavirus, chez des pangolins saisis par les douanes chinoises, en mars 2019, et confiés à un refuge de Canton destiné à accueillir des animaux issus du trafic et du braconnage. Sur ces vingt et un pangolins de Malaisie saisis, seize étaient morts rapidement, pour la plupart d'affections pulmonaires. L'analyse des échantillons prélevés sur leurs dépouilles a mis en évidence la présence du virus Sendai, transmissible à l'homme, et une grande variété de coronavirus. Figuraient parmi eux des souches de SRAS-CoV, responsable du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), qui avait infecté, entre 2002 et 2004, plus de 8 000 personnes en Chine, dont 774 étaient mortes.

10 février 2020..... Un rapport de l'ONG néerlandaise Wildlife Justice Commission (WJC) est rendu public. Il s'intéresse à «la croissance rapide du trafic à l'échelle industrielle des écailles de pangolin (2016-2019) ». Cette enquête du WJC fait état de 206 tonnes d'écailles confisquées aux trafiquants au cours de 52 saisies sur cette période. Cela représentait entre 57 000 et 570 000 animaux sacrifiés. «Nous pensons que ces chiffres ne représentent qu'une fraction du trafic, car il est probable qu'une proportion importante de la contrebande passe inaperçue», estime Sarah Stoner, directrice du WJC. Selon l'ONG, en raison de la baisse de la valeur de l'ivoire d'éléphant, les réseaux du crime organisé ont diversifié les produits écoulés mais doivent transporter de grandes quantités d'écailles pour maintenir leurs marges le prix du kilo d'écailles est inférieur à celui de l'ivoire. Il se négociait à 52 dollars en 2018 au Nigeria, pour atteindre respectivement 226 et 283 dollars en Indonésie et au Vietnam. Le prix de détail le plus élevé relevé par les enquêteurs de l'ONG atteignait 739 dollars le kilo au Laos. Le marché était jusqu'alors dopé par une forte demande asiatique, notamment chinoise. Même si en Chine le braconnage et le commerce des pangolins sont illégaux, l'industrie pharmaceutique est autorisée à produire des traitements en médecine traditionnelle: en 2016, 700 hôpitaux disposaient de licences pour vendre quelque 66 médicaments à base d'écailles. La décision, en août 2019, des autorités chinoises de suspendre à compter de janvier 2020 le remboursement de la pharmacopée à base de pangolin - et de nombreuses autres espèces - pourrait changer la donne, espère le WJC. L'apparition du nouveau SARS-CoV-2 et sa paternité encore douteuse aussi. «S'il se confirme que le nouveau coronavirus a bien muté dans le pangolin avant d'être transmis à l'homme, cela pourrait être une bonne chose pour cet animal, estime le naturaliste Ray Jansen, La consommation de viande pourrait baisser. Mais certains pourraient être tentés de tuer les pangolins pour éliminer le virus ». «Mais les gens pourraient décider qu'il est simplement plus prudent de laisser les pangolins tranquilles... »